

**A propos de la disparition d'un marin calaisien**

D'actives recherches sont effectuées mais jusqu'à présent aucun résultat n'est venu étayer l'hypothèse d'un assassinat

On a fait quelque bruit au sujet de rumeurs ayant trait à la disparition d'un marin calaisien Charles Louis Pours, durant la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février 1930. Ce marin appartenait à l'équipage du "Tout au Sacré Cœur" et ainsi qu'il arrive ordinairement après une marée, il avait qu'on lui avait dit à la suite de sa disparition.

**Des rumeurs**  
On se rappelle le bruit fait ces jours derniers autour de la disparition de deux marins bretons. Un interdit de séjour, dissimulé, avait affirmé que les deux marins avaient été assassinés par le capitaine de leur navire. Ces affirmations devenaient de plus en plus courantes. C'est à la suite de ces dernières que les rumeurs dont nous nous occupons actuellement ont fait leur apparition.

**Fouilles infructueuses**  
Après avoir entendu d'autres personnes se rejetant mutuellement sur d'autres la responsabilité des propos... le commissaire n'a pu découvrir d'autre indice sur l'enquête.

**Consequences inattendues de l'enquête**  
Le seul fait qui marquera ces recherches, c'est que pour les législateurs, M. Baudart, commissaire du 3<sup>e</sup> arrondissement, va enregistrer ces jours-ci les « on dit » de dépositions.

**Une autre hypothèse**  
L'affaire de la disparition de Pours a délégué toutes les conversations. Si l'hypothèse de l'assassinat, quoique extrêmement fragilisée, n'est pas écartée, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe aussi des chances pour que Pours, navigateur non sédentaire, ait pu contracter un engagement ailleurs ou même aller travailler dans un port voisin.

**Un berger blessé par une voiture aurait été jeté à l'eau par les auteurs de l'accident**

Le cadavre du berger Cazean, disparu ainsi que nous l'avons dit dans de mystérieuses conditions, a été retrouvé près du barrage de Laulac.

**Deux escrocs vendeurs à Lille des lampes électriques d'un éclairage éblouissant...**

...mais après quelques instants elles étaient inutilisables ; les filous ont été arrêtés

**L'arrestation du couple**  
Ces jours derniers, M. Coissard, chef de la sûreté de Lille, a arrêté un couple d'escrocs de cette ville... qui ont été arrêtés par les agents de la sûreté.

**Déjà condamnés pour la même délit**  
En examinant les fiches du service anthropométrique, le magistrat a appris que les deux personnes qu'il avait déjà vu avant d'être condamnées par le Tribunal correctionnel de Charleville.

**L'extradition du financier Lorang sera-t-elle retardée ?**  
Mme Moura, dont le banquier a été arrêté l'année dernière et comparait prochainement devant la 1<sup>re</sup> Chambre correctionnelle au sujet de l'affaire de la Société minière Frago-Beige.

**ECHOS et CARNET**

**CALENDRIER** — Jeudi 3 janvier 1930  
Soleil : lever à 7 h. 44 ; coucher à 16 h. 31. Lune : lever à 19 h. 12 ; coucher à 6 h. 14.  
Aujourd'hui : saint Julien. Demain : saint Guillaume.

**Un beau coup de filet de la police niçoise**

4 anarchistes italiens, auteurs des attentats antipolitiques, remis récemment ont été arrêtés

La police a arrêté hier, au Cannet, près de Cannes, quatre anarchistes italiens, auteurs des divers attentats qui ont eu lieu à Nice au cours de ces derniers jours... ils ont été remis récemment.

**Le krach de la Banque des Flandres**

Des plaintes au Parquet de Valenciennes

Le Parquet de Valenciennes vient d'enregistrer plusieurs plaintes contre les administrateurs de la société anonyme de la Banque des Flandres, rue d'Esquermes, 45, à Lille.

**Errotum**  
Dans notre information parue hier au sujet du krach de la Banque des Flandres, un erreur s'est glissée : nous a écrit dans M. Manges, nous avons écrit M. Manger.

**LES DELIBERATIONS de l'Administration Municipale**

**Dans la Légion d'Honneur**  
La nomination de chevalier de M. François Cambour vice-président du Denier des Ecoles laïques

**La remise de la Croix à M. N. Destombes, secrétaire du Syndicat Agricole de l'Arrondissement de Lille**

**LES PETITES DE LA PENTECOTE**  
L'administration municipale a entendu un rapport de M. Crozet, adjoint aux Fêtes, sur le programme de la Pentecôte, et agréé ses conclusions tendant à l'organisation chaque année, le lundi, d'un grand carnaval d'été.

**UN VOLEUR DE TISSUS**  
Il est arrêté avec sa femme. Nous avons annoncé, il y a deux jours, qu'un certain L. avait été arrêté ainsi que sa femme.

**LES DELIBERATIONS de l'Administration Municipale**

**LA QUESTION DE LA BASSE-DEULE**  
L'administration municipale a chargé, sur la proposition de M. Roger Salengro, la commission d'Etudes de lui faire connaître, à sa prochaine réunion, ses conclusions quant à l'aménagement de l'ancien lit de la Basse-Deule.

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**  
L'administration municipale, sur la proposition de M. Masson, adjoint à l'Enseignement technique, a prié M. Roger Salengro de nommer membres du conseil d'administration de l'Enseignement technique, les professeurs MM. Bisser, Coard, Descamps, Wart, représentant les organisations patronales ; MM. Derynck, Guillaumont, Roussaux, représentant les organisations ouvrières.

**SOCIÉTÉS ET COMITÉS**  
**SOCIÉTÉ DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE COMMERCE** — Le 19 janvier, sous la présidence de M. Leblanc, secrétaire-adjoint, s'est tenue l'assemblée générale de cette organisation.

**LA BELLE JANETON**  
Arrivé tout souffrant, sur le pallier de l'appartement de sa sœur, M. Chautin a été saisi par une dame.

**La Coopérative "L'AVENIR" gagne chaque jour du terrain !**

C'est très naturel. Ses bières, grâce à des malts et houblons de premier choix et à l'exclusion de toutes autres matières de remplacement, acquièrent une réputation solide.

Faites un essai ! Il sera concluant. Adressez les commandes à : 16, rue d'Aguesseau, à FIVES-LILLE (Télé. 998 - 4334 - 5163).

**UNE GRAVE AFFAIRE DE MEURS**  
Les agents de la sûreté Despret et Belhomme ayant aperçu par la rueur Dupont, qu'une fille de 14 ans, habitant rue de Tournai, avait été victime de violences spéciales de la part d'un individu, se rendirent à une enquête très discrète.

**ETAT-CIVIL**  
Nécessaire — Hirschel Coletta, 19 rue St-denis — Gérard Gilbert, 28 rue de Rivoli. — Ducloux, 15 rue de Valenciennes. — Baudouin, 12 rue de Valenciennes. — Roussaux, 20 rue de Valenciennes.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

**PETITES NOUVELLES**  
Arrêt. — Paul Bizuelko, 26 ans, manœuvre sans domicile fixe, a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Douai, pour abus de confiance.

**SOCIÉTÉS ET COMITÉS**  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES J. O.** — Une liste de jardiniers sera donnée prochainement samedi 12 janvier, à 19 heures, sous la présidence de M. Bailly, maire, par M. Detroyenne directeur d'école dans le grand salon Hoising, café du Mail, à Saint-André.

**SOCIÉTÉS ET COMITÉS**  
**SOCIÉTÉ DES SCIENCES.** — Dimanche 13 janvier, à 15 h. Salle des Fêtes de la société industrielle, séance solennelle de la distribution des récompenses. Discours de M. de Saint-Léger sur « L'agriculture au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

**LA BELLE JANETON**  
Arrivé tout souffrant, sur le pallier de l'appartement de sa sœur, M. Chautin a été saisi par une dame.

**UNION FRANÇAISE POUR LE SUFRAGE DES FEMMES.** — Dimanche 13 janvier, à 15 heures, salle de la Brasserie, aura lieu la conférence de Mme Goussier, présidente de la Commission de l'U.F.S.F. Travail et Bénévolat. Cette conférence aura lieu à l'issue de concert de 6 heures.

**LA COOPÉRATIVE "L'AVENIR"** — Répétition générale Jeudi 3 janvier, à 20 heures.

**MAISON RECOMMANDÉE : Imprimerie Albert CHEVALIER**  
22, rue Emile Desmet, LILLE, car B (Tél. 7639)

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**  
**LA MADEIRAINE**  
SUR LE PIED DROIT. — Un receveur des tramways de Lille, M. Henri Corbell, voulant faire l'aiguille au terminus du tramway K, laisse tombés à terre de fer son pied droit. Le blessé est conduit à l'hôpital. M. Corbell pourra ainsi un pied droit, lui constata une fracture de la deuxième phalange du gros orteil droit. Le blessé devra se reposer plusieurs jours.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**  
**LA MADEIRAINE**  
SUR LE PIED DROIT. — Un receveur des tramways de Lille, M. Henri Corbell, voulant faire l'aiguille au terminus du tramway K, laisse tombés à terre de fer son pied droit. Le blessé est conduit à l'hôpital. M. Corbell pourra ainsi un pied droit, lui constata une fracture de la deuxième phalange du gros orteil droit. Le blessé devra se reposer plusieurs jours.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**  
**LA MADEIRAINE**  
SUR LE PIED DROIT. — Un receveur des tramways de Lille, M. Henri Corbell, voulant faire l'aiguille au terminus du tramway K, laisse tombés à terre de fer son pied droit. Le blessé est conduit à l'hôpital. M. Corbell pourra ainsi un pied droit, lui constata une fracture de la deuxième phalange du gros orteil droit. Le blessé devra se reposer plusieurs jours.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**  
**LA MADEIRAINE**  
SUR LE PIED DROIT. — Un receveur des tramways de Lille, M. Henri Corbell, voulant faire l'aiguille au terminus du tramway K, laisse tombés à terre de fer son pied droit. Le blessé est conduit à l'hôpital. M. Corbell pourra ainsi un pied droit, lui constata une fracture de la deuxième phalange du gros orteil droit. Le blessé devra se reposer plusieurs jours.